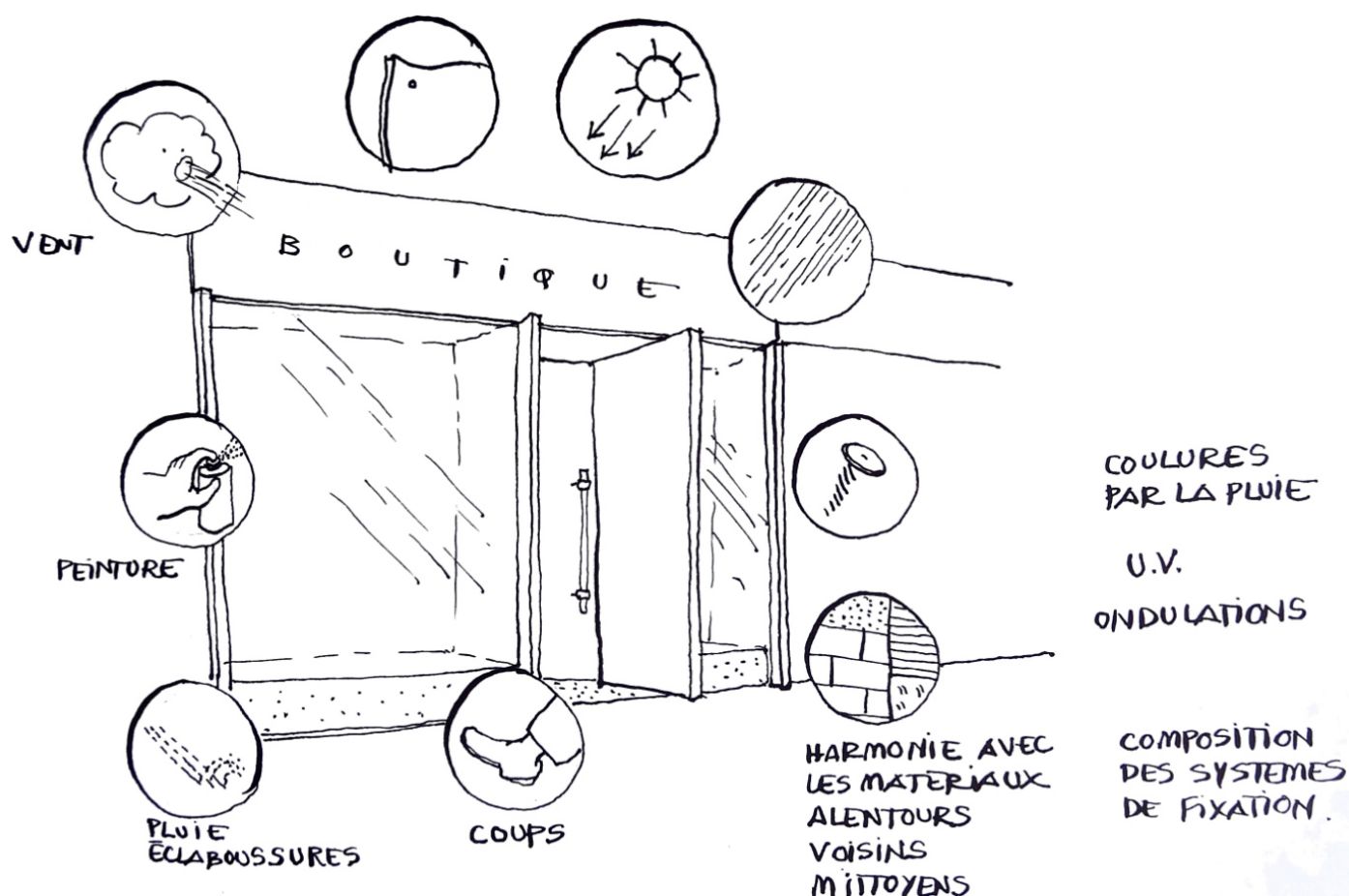


APPUI AUX TERRITOIRES

Yerres

Créer une charte de qualité des
devantures commerciales.

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune de Yerres dans la création d'un nouvel outil en faveur de la valorisation des commerces en ville.
L'enjeu : faire participer les commerçants locaux à l'image qualitative de Yerres en réalisant des devantures commerciales représentatives.



La Charte rassemble de nombreuses recommandations, par exemple pour le choix des matériaux selon les contraintes extérieures.
Action menée en 2020

Le point de départ

La ville de Yerres souhaitait accompagner ses commerçants dans la composition d'un espace public harmonieux. Ainsi, la Commune a décidé de faire appel au CAUE afin de rédiger une charte de qualité des devantures commerciales. Ce document reprend les caractéristiques des

différentes typologies de devantures en fonction du contexte, du quartier ou de l'architecture du bâtiment. Cet outil qui donne aux commerçants locaux les indications et moyens pour obtenir une façade respectueuse de ce cadre et du paysage yerrois.

L'objectif de la charte de qualité des devantures.

La charte de qualité des devantures commerciales n'est pas un règlement qui s'ajoute à d'autres : elle est en réalité pensée pour établir, de façon consensuelle, les "règles du jeu" que ville et commerçants s'engagent à respecter en matière de devantures et d'image urbaine. Elle a pour intention de fixer les grandes orientations pour la mise en valeur des espaces publics de la commune.

- Premier objectif : outiller les commerçants qui souhaitent rénover ou construire une devanture commerciale. Ce document synthétique et clair leur fournit les exigences de la commune et les principes simples d'une composition architecturale de façade.
- Second objectif : entrer plus en détail dans les singularités de chaque paysage urbain, en les expliquant. Ainsi, chaque commerce peut adapter sa devanture au type d'urbanisme dans lequel il se situe.

Le déroulé

Le premier volet de la charte de qualité des devantures commerciales reconstitue le contexte local : histoire de la ville, évolution des commerces, secteurs commerciaux, artères, commerces ponctuels...

Cette analyse a permis de décrire et expliquer au mieux les différentes situations dans la commune.

Après un repérage, il est apparu que les commerces pouvaient être regroupés selon quatre situations :

- centre histoire ou rues commerçantes,
- bâtiment enseignes,
- commerces en zone pavillonnaire,
- et finalement les cas complexes.

Pour chacune de ces situations, le CAUE et la mairie préconisent certaines mesures permettant de veiller à la cohérence des devantures sur l'ensemble de la commune.

Le second volet décompose élément par élément les bases d'une composition architecturale d'une devanture. On y

aborde les proportions, les couleurs, les matériaux, les dimensions, etc.

Ces fiches explicatives de la charte permettent aux commerçants d'accéder à des conseils clairs et synthétiques de composition d'une façade de rez-de-chaussée commercial. Ces conseils sont adaptés au contexte et aux exigences du territoire yerrois.

Au travers de multiples exemples trouvés sur la commune et décryptés dans chaque fiche, il est ainsi facile de comprendre et d'appliquer les recommandations. Les commerces sont les premiers bénéficiaires d'une qualité de l'image urbaine. Réciproquement, la ville et son image bénéficient de devantures commerciales de qualité.

Charte de qualité des devantures commerciales de la ville de Yerres



Ce document est disponible en mairie de Yerres.

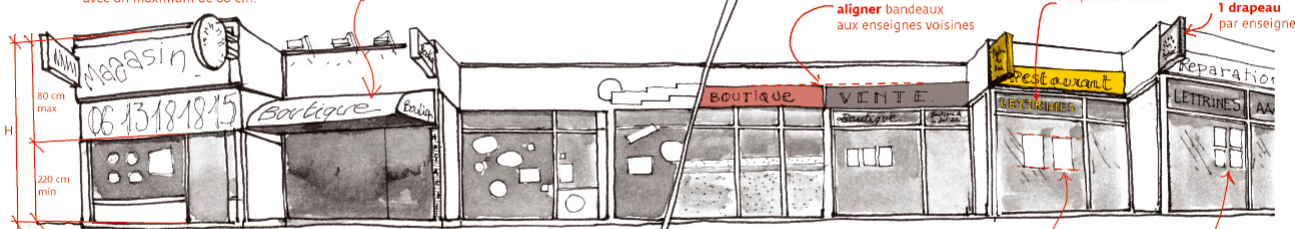
CAUE+

- Charte sur mesure.
- Exemples locaux.
- Pédagogique.
- Conseils architecturaux.

Proscrire lettrages disproportionnés par rapport à la hauteur totale de l'enseigne. une devanture n'est pas une page de publicité Le **bandeau haut** ne doit pas dépasser h/5 avec un maximum de 80 cm.

éviter **stores et banes** non retractables, sans harmonie avec les enseignes voisines ou l'architecture du bâti.

lettres individuelles permettant de **conserver la transparence** des parties vitrées



Extrait de la charte.



9 cours Blaise Pascal
91000 EVRY - COURCOURONNES
Tél : 01 60 79 35 44
caue91@caue91.asso.fr

Mots clés

#Commerce #Charte #Patrimoine #PaysageUrbain